

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-11-chem | Juristes. XVIIe -- XVIIIe siècles. Item](#)[Muyart de Vouglans, Pierre-François, Les lois criminelles de France dans leur ordre naturel \(1780\) | Le nécessité des lois](#)

Muyart de Vouglans, Pierre-François, Les lois criminelles de France dans leur ordre naturel (1780) | Le nécessité des lois

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b002_f0386**

Source**Boite_002-11-chem | Juristes. XVIIe -- XVIIIe siècles.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées[Muyart de Vouglans, Pierre-François](#)

Références bibliographiques[Muyart de Vouglans, Les lois criminelles de France dans leur ordre naturel](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb31000344z>

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Muyart de Vouglans, Pierre-François (1713 -- 1713)

TITRE Les lois criminelles de France dans leur ordre naturel

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1780

EDITEUR Paris : Merigot le jeune : Crapart : B. Morin , 1780

La Loi humaine de Fé La nécessité de Pois

1780.

- Les Pois d'âme, pernicieux le service de Ph.
ou vers son créateur

- La loi naturelle "que d'a servir de la cause de
H. H. et que le port à la recherche du bonheur
l'homme... est sur la pond^{re} de cette loi, que
est i'été celle de ce loi qui se lui d'qui
en l'homme ^{mi} et pour-multer qui le lui
en l'homme / d'humanité et l'expression de la
Bien unique." (xxvii)

- Les h. n'ont pu malheureux, sans port^{er}
leur in m m [de la loi nat.] sur le leur
meuble et sont au contraire l'âme en port^{er}
les notions de peur, de combi^{er} et de peur,
d'oi sont eux-mêmes la guerre, la violence
et le mal ; il a fallu recourir de Pois m^{er}.
l'âme, par le combat de leur devoir et par
empêcher l'oppression du bon par le méchant,
du pauvre par le riche, et de l'homme par l'homme;
et le combat Pois que n. venons de décrire
le monde Loi humaine

On la appelle aussi Loi de nature, mais
qu'elle, reprendant par la force et de la
société, on en deviens m h^{er} que la h.

BnF
MSS

ont à remplir les uns envers les autres,
celui qui a / occupe un hon. Relation."

(xxviii)